

## Ranimer le désir de France

Merci à la Société du patrimoine politique du Québec pour avoir pris l'initiative de ce colloque tourné vers l'avenir des relations entre la France et le Québec.

A quelques mois de la fin de ma mission de consul général et à quelques semaines de la 19<sup>ème</sup> rencontre alternée des Premiers ministres qui se tiendra cette année au Québec, je voudrais livrer quelques réflexions personnelles en même temps qu'une présentation des perspectives et des priorités de cette relation essentielle et singulière que la France entretient depuis cinquante ans avec le Québec.

- I- Pour commencer, vous me permettez d'évoquer quelques écueils que j'ai vu parfois émerger dans le champ d'horizon du navire des relations franco-québécoises et que les deux Etats, en règle générale, ont su, de part et d'autre, éviter.

### 1/ L'écueil de la nostalgie

Il repose sur l'idée qu'il y eut un âge d'or de cette relation que l'on ne pourra plus jamais égaler, voire même que nous sommes irrémédiablement condamnés à assister à son déclin.

Certes il y eut une époque où tout était à construire et où sans doute le rôle et l'emprise des Etats dans nos sociétés étaient plus grands et mieux admis. La France s'honore d'avoir accompagné le Québec dans sa modernisation et dans son affirmation au monde à partir des années dix-neuf-cent soixante.

Le monde d'aujourd'hui ne comporte pas moins de défis. Nous sommes dans un contexte de concurrence voire de compétition qui peut être plus complexe, plus difficile à appréhender, mais qu'il est aussi permis de considérer comme stimulant.

2/ Sur le deuxième point, je me dois comme diplomate d'être naturellement prudent dans la formulation. Je parlerais donc d'une hyper valorisation de certains éléments symboliques qui prennent parfois le pas sur l'appréhension des réalités.

Je l'illustrerais par un exemple des plus innocents : le déménagement du consulat de la maison Kent, que certains n'étaient pas loin de percevoir sinon comme une répétition, très atténuée, du « lâche abandon » du moins comme le signe d'une moindre importance que la France accorderait à sa relation avec le Québec. Chacun peut aujourd'hui se rendre compte que la nouvelle adresse du consulat, au 500 Grande Allée, ne cède en rien en prestige et dote notre

action diplomatique et consulaire au Québec d'un outil adapté aux conditions de travail du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans un registre voisin, l'exposition des originaux du traité de Paris de 1763 au musée de la civilisation à Québec, il y a deux ans, a montré combien le travail des historiens était essentiel pour démythifier certains épisodes et rendre à l'histoire ce qui lui appartient.

### 3/ La banalisation ou le risque de l'indifférence

La question est de savoir dans quelle mesure cette relation fait encore vibrer nos deux peuples.

Nous sommes moins dans le domaine des décisions des responsables politiques que dans ce qui anime les élans de nos sociétés.

Comme représentant de la France, les questions que je suis amené à me poser régulièrement sont les suivantes : qu'est ce qui peut animer aujourd'hui le *désir de France* des Québécois ? Qu'est ce qui peut motiver leur attachement à cette relation directe et privilégiée ? Je crois qu'il est important, de part et d'autre, de réfléchir collectivement à ces sujets.

4/ Enfin, il y eut une époque où l'on aurait cité dans cette liste la fameuse question du « triangle Paris – Québec –

Ottawa ». Il est permis aujourd'hui de considérer que non seulement il n'y a là plus de difficulté mais que la reconnaissance par tous de la relation directe et privilégiée entre la France et le Québec enrichit grandement la relation globale entre la France et le Canada.

II – Après l'évocation de ces écueils, on peut trouver un vrai réconfort à constater que Français et Québécois ont à ce jour su les éviter ; mieux encore, à examiner les acquis et la dynamique de cinquante ans de coopération France – Québec . Pour rester dans le vocabulaire maritime, nous avons de solides atouts pour naviguer de conserve à la poursuite d'objectifs partagés.

**II-1 – Ces atouts sont liés au contenu même de notre coopération** que j'évoquerais à travers quelques exemples dans deux domaines clés pour le développement de nos économies et de nos sociétés.

**En matière économique**, mentionnons la vitalité des investissements croisés :

- La France est depuis trois ans, en flux de capitaux, le premier pays investisseur au Québec.
- En 2015, 32,5 % des nouveaux investissements dans le Grand Montréal sont ainsi le fait d'entreprises françaises (notamment dans les nouvelles technologies de

l'information et de la communication -NTIC) contre 20 % en provenance des Etats-Unis.

- Réciproquement, les investissements québécois en France, qui comptent pour 50 % des investissements venant du Canada, ont connu en 2015 une forte progression. Plusieurs fleurons de l'économie québécoise sont implantés en France : Bombardier, SNC Lavalin, CGI, Linux.

De riches perspectives de développement au Québec s'ouvrent aux entreprises françaises dans le domaine des transports de nouvelle génération : véhicules électriques, Systèmes légers sur rail, batteries électriques ...

**La coopération scientifique**, elle aussi, témoigne de la vitalité de notre relation.

Trois Unités mixtes internationales (UMI) entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France et les universités au Québec - sur les quatre que nous comptons au Canada – couvrent des domaines très variés :

l'environnement arctique (Takuvik à l'université Laval) ; les mathématiques à l'université de Montréal) ; les nanotechnologies (à l'université de Sherbrooke).

Deux nouveaux projets d'UMI sont en gestation sur les matériaux quantiques (avec Sherbrooke) et sur la physique des matériaux (sur le futur campus d'Outremont).

Trois mille thèses en cotutelle sont le signe d'échanges universitaires et scientifiques d'une densité exceptionnelle.

II.2 – Des mécanismes de pilotage politique et institutionnel qui ont fait leurs preuves.

Il s'agit des Rencontres alternées des Premiers ministres, mais aussi de la Commission permanente de coopération (CPCFQ), du Fonds de coopération décentralisée. Vous ne m'en voudrez pas de mentionner aussi le rôle de la Délégation générale du Québec à Paris et du Consulat général de France à Québec dans l'animation et l'accompagnement de cette relation.

Ce sont là des mécanismes éprouvés, dont il est important d'adapter la conception à l'évolution de nos sociétés et de nos modes opératoires. Ceci nécessite plus de souplesse, plus de réactivité, afin de se saisir à temps des enjeux stratégiques auxquels nos deux Etats sont confrontés.

C'est le sens de la réforme des modes opératoires récemment intervenue de la CPCFQ. C'est aussi la philosophie des Rencontres alternées.

III. 3 – Enfin, nos relations sont portées par une exceptionnelle ressource humaine.

Montréal compte la première communauté française hors d'Europe : avec 150 000 Français, Montréal dépasse New-York.

Le Québec reste une destination recherchée pour nos étudiants. Dans ce domaine, nous souhaitons encourager des flux réciproques plus nombreux.

Avec l'Entente sur la reconnaissance des qualifications professionnelles de 2008, la France et le Québec ont fait œuvre de pionniers. J'entends bien qu'il peut encore y avoir, dans certains secteurs, des obstacles à la bonne mise en œuvre des Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) qui seront, du reste abordés lors des prochaines rencontres au niveau des Premiers ministres. Il reste que globalement le système est un remarquable progrès par rapport aux situations antérieures, qui ne laissaient quasiment aucun accès aux professions réglementées.

Est-ce à dire pour autant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Je répondrai à cette question en observant que :

III – La relation France – Québec a toujours prospéré lorsqu'elle était portée par des ambitions partagées.

Il n'en va pas autrement aujourd'hui et, fort heureusement, il y a largement matière à être ambitieux dans nos objectifs de coopération.

Je regrouperais ces objectifs autour de trois grandes thématiques, ou de trois caps, pour rester dans le domaine de la navigation.

## 1/ La recherche et l'innovation.

Nous comptons déjà de remarquables réalisations dans ces domaines.

Quinze Chaires industrielles sont portées par des entreprises françaises.

Un vaste champ s'ouvre à de nouveaux partenariats entre pôles de compétitivité français et créneaux d'excellence québécois ; à des initiatives d'un type nouveau alliant le monde de la recherche et celui de l'entrepreneuriat, au service de projets d'utilité publique (telle l'unité mixte de recherche sur les sciences urbaines récemment créée entre le centre de recherche de Thalès, à Québec, et l'université Laval).

L'innovation, c'est aussi le numérique, au centre d'enjeux économiques, sociétaux et culturels.

## 2/ La jeunesse

Les acquis sont solides, que l'on pense à la mobilité étudiante ou au travail exceptionnel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Il y a un intérêt à ouvrir le spectre de ces échanges le plus largement possible : l'avenir de la relation France – Québec dépend de la capacité à inspirer une relève.

C'est le sens des initiatives en cours pour encourager la mobilité étudiante au niveau des masters, mais aussi pour ouvrir de nouvelles possibilités aux étudiants de l'enseignement technique et professionnel.

C'est dans le même esprit que j'ai invité Mme Girardin, ministre de la Fonction publique, à nouer des liens avec le Forum des jeunes de la fonction publique du Québec.

3/ Réfléchir et agir de manière concertée sur de grands enjeux globaux.

La France et le Québec ont su le faire sur les questions de climat, en amont et lors de la Conférence des Nations-unies sur les changements climatiques (COP 21), à Paris en décembre dernier.

Nous avons aussi été les chefs de file dans la négociation pour l'adoption de la convention de l'UNESCO sur la protection et

la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005.

La France, le Québec et leurs partenaires doivent travailler de concert pour la Francophonie, dont les potentialités, notamment sur le continent africain, ne pourront se réaliser qu'au prix d'un effort soutenu, notamment en matière de formation...

Le dernier grand chantier d'avenir concerne l'Union européenne (UE). Il est lié à l'accord économique et de commerce global entre l'UE et le Canada. La France peut être un tremplin pour le Québec en termes de marchés commerciaux et de marchés publics. Il serait par ailleurs intéressant d'envisager l'accès d'équipes de recherche franco-québécoises et franco-canadiennes aux financements de l'Union européenne dans le cadre des programmes Horizon 2020.

L'enjeu central, à travers cet ensemble d'initiatives à poursuivre, est de convaincre les générations montantes de l'intérêt de faire vivre et fructifier cette relation si singulière. C'est là où se joue l'indispensable appropriation de notre relation par nos sociétés civiles.